



71, rue St-Jean-Bosco  
Gatineau Québec J8Y 3G5  
Tél: 819-777-8662 Téléc: 819-777-1594

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)  
tenue le 21 janvier 2019 à 18h00

## Participants

### Sont présents :

Louise Beauchamp, directrice  
Julien Cauchon, enseignant  
Marie-Eve Dufresne, parent  
Caroline Lessard, parent

Geneviève Michon, parent  
Jean-Marc Mogé, responsable service de garde  
Jean-Nicolas Paul, parent et représentante au comité de parents  
Émilie Turcotte, parent et représentante EHDA

### Est absente :

Pascale Bissonnette, personnel de soutien

### Est aussi présente :

Mélisa Ferreira, parent

## Ouverture de la séance

Mme Lessard vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h05.

## 1. Préliminaires

### 1.1 Période d'intervention du public

M. Rouleau vient nous parler du baseball à Hull. Il désire placer des affiches dans les écoles afin de recruter des participants. Il informe les membres qu'il existe des programmes de financement pour les familles à faible revenu. Il demande si nous acceptons que les affiches soient mises sur les murs de notre école et il aimerait qu'un envoi soit fait par courriel.

Un vote a eu lieu après la présentation : vote en faveur à l'unanimité.

Mme Beauchamp a pris l'initiative afin que monsieur José Guénette puisse faire une œuvre d'art dans le sentier de M. Emmanuel. Louise est mandatée pour présenter l'œuvre de l'artiste. Elle nous présente 2 œuvres. Le coût total du projet est estimé à 3 000\$. Les fonds seraient pris à même le fond à destination spéciale, à moins que l'œuvre s'imbrique dans un projet plus grand, tel qu'un projet à volet environnemental (FONDS VERTS).

Le conseil aimerait vérifier la solidité de l'œuvre, ainsi que la signification des notes. Le conseil souhaite que l'artiste revoie l'œuvre. Les membres du conseil souhaitent avoir un violon de 6 pieds.

## 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

### C.E. 21-01-001

Il est proposé par Mme Marie-Eve Dufresne d'adopter l'ordre du jour du 21 janvier 2019 avec les ajouts suivants :

2.6 Résolution programme d'éducation à la sexualité

3.8 Date pour le BBQ juin 2019

3.9 Rapport du CSSS

Varia : question d'un parent.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 1.3 Courrier CE

Aucun courrier reçu.

## 1.4 Adoption du procès-verbal du novembre 2017

### C.E. 21-01-002

Il est proposé par Monsieur Julien Cauchon d'adopter le procès-verbal du 19 novembre 2018.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 1.5 Suivi au procès-verbal

- Pour recevoir l'argent provenant du député monsieur Greg Fergus, il nous demande de prendre une photo-école avec l'affiche du député. Monsieur Jean-Marc Mogé le fera avec des élèves dans la cour d'école.

- Constellation de l'ours : Les coûts sont de 4\$ par élèves annuellement. Il faut installer le jeu sur toutes les stations de l'école. Il s'agit d'un jeu de création plus ou moins libre. Il faut créer des défis et les envoyer aux élèves. Selon le rapport émis par madame Gauvreau, responsable TIC, elle ne voit pas l'utilité de ce logiciel. Il est compliqué, nécessite beaucoup de temps pour l'enseignement et il ne travaille qu'une seule matière. Le conseil n'ira pas plus loin, nous utilisons déjà un autre logiciel libre.

- Don de PhotoMania : Nous avons reçu le 19 décembre dernier, un don au montant de 942\$.

- Épreuves ministérielles : Les dates des épreuves ministérielles sont du 23 mai au 14 juin 2019. La diffusion du calendrier est à venir.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

### 2.1 Activités à l'extérieur de l'école

**C.E. 21-01-003**

Monsieur Jean-Nicolas Paul propose d'approuver les sorties suivantes :

Sortie des finissants : la sortie est non essentielle, non obligatoire et elle n'est pas en lien avec le cursus. Cette année, du 19 au 21 juin, les élèves se rendront à Toronto. Le coût annoncé est de 250\$. Le coût réel est de 250\$. Ils visiteront l'Aquarium, Wonderland et ils logeront à l'hôtel. Ce montant inclus les repas. Il y aura des levées de fonds pour financer le coût total. Mme Patricia qui est enceinte n'accompagnera pas les élèves. M. Sylvain Dominique, Mme Isabelle Guibord, Mme Jaëlle Normand-Marleau, M. Erik Guimond et Mme Mélanie Larose accompagneront environ 66 participants.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**2.2 Agendas scolaires****C.E.21-01-004**

Il y aurait une commande d'environ 215 agenda. Elle serait seulement pour les élèves de 4<sup>e</sup> année, les élèves des classes de 6<sup>e</sup> année et la classe-multi, les enseignants, le personnel du service de garde et les classes spécialisées. Certains parents du CE mentionne que l'agenda n'est pas très rempli par l'enseignante. Il le serait une journée par 2 semaines. Le coût est à prévoir selon le nombre d'agendas achetés. Les membres du conseil suggèrent de ne pas acheter les agendas pour les élèves de 4<sup>e</sup> année. Mme Émilie Turcotte propose l'achat de 140 agendas chez la compagnie Laurentienne seulement pour tous les niveaux proposés à l'exception des classes de 4<sup>e</sup> année.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**2.3 Entrée progressive des maternelles 5 ans****C.E 21-01-005**

Mme Beauchamp présente le fonctionnement de la rentrée progressive pour l'année 2019-2020. Considérant que cette mesure s'inscrit dans la réussite éducative des élèves ;

Considérant le nombre de journées de fréquentation scolaire établi dans le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire est de 180 jours ;

Il est recommandé qu'au niveau de la commission scolaire une entrée progressive soit prévue pour tous les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans et que celle-ci s'actualise selon les paramètres suivants :

1. Que cette mesure s'applique au cours des quatre premières journées de classe du calendrier scolaire courant. La première journée de classe étant le 3 septembre, la rentrée à temps plein se fera donc au premier jour 5 (9 septembre 2019) du calendrier adopter ;

2. Que la direction en informe le conseil d'établissement ;

3. Que l'organisation de cette mesure tienne compte prioritairement de la sécurité de chacun des élèves ciblées ;

4. Que cette mesure n'entraîne pas de frais supplémentaires aux parents de l'élève ;

5. Que cette mesure n'amène aucune modification à l'horaire du transport.

Le conseil propose d'ajouter un point à l'ordre du jour du prochain conseil concernant l'ouverture ou non du service de garde pour les enfants du préscolaire. Monsieur Jean-Marc Mogé propose d'approuver la rentrée progressive des futurs élèves du préscolaire 2019-2020.

#### **RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2.4 Budget des mesures ministérielles de soutien aux élèves**

#### **C.E 21-01-006**

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignements. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

Madame Louise Beauchamp présente aux membres du conseil d'établissement la répartition des montants reçus, d'un total de 186 619.00\$ dans notre établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées. Les montants reçus pour les différentes mesures sont :

15025 - Partir du bon pied : 63 219\$

15027 - Coup de pouce 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années : 24 281\$

15021 - Aide individualisée : 14 699 \$

15022 - Saines habitudes de vie : 4231 \$

15023 - À l'école on bouge : 18 214 \$

Il est proposé par Monsieur Jean-Marc Mogé d'approuver les montants reçus.

#### **RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2.5 Budget de la mesure ministérielle initiative des établissements**

#### **C.E. 21-01-007**

On annexe le point 3.2 Programme à la sexualité. L'instruction annuelle oblige l'établissement à dispenser le programme. Le régime pédagogique n'oblige pas les enseignants à le faire. Il faut donc trouver une infirmière pour dispenser le programmes (100 heures), ce qui représente un coût d'environ 4 800\$. Le budget initiative des établissements pourra aller couvrir ces frais donc on ne touche pas au soutien direct à l'élève. Mme Émilie Turcotte propose d'approuver le budget de la mesure ministérielle initiative des établissements.

**Proposition approuvée à l'unanimité.**

## 2.6 Déploiement du programme d'éducation à la sexualité

### C.E. 21-01-008

Mme Louise Beauchamp présente au conseil le déroulement du programme d'éducation à la sexualité. Madame Marie-Eve Dufresne propose d'approuver le déploiement du programme d'éducation à la sexualité. La proposition est appuyée par monsieur Jean-Marc Mogé.

Proposition approuvée à l'unanimité.

## 3. Points de discussion ou d'information

### 3.1 Avancée du comité de pilotage du projet éducatif

Mme Beauchamp informe les membres des avancements suite aux rencontres du comité de pilotage au sujet du projet éducatif. Les questionnaires ont été complétés, nous connaissons les valeurs de l'école et les choix des enjeux-orientations-objectifs de l'école. Les prochaines étapes sont la composition de la vision de l'école, des objectifs, le dénombrement des statistiques nécessaires aux indicateurs et aux cibles souhaitées.

### 3.2 Déploiement du programme d'éducation à la sexualité

Point déplacé au 2.6.

### 3.3 Centre d'accompagnement à l'heure du dîner

Un centre d'accompagnement pour les élèves nécessitant une pause ou ayant démontré un comportement inapproprié durant l'heure du dîner, chapeauté par Mme Fannie. Les élèves pourront aller à ce centre pour les retirer de la cour d'école et pour assurer un suivi et un modelage. De plus, elle s'occupera des blessés lors du dîner.

### Ajout de temps

### C.E. 21-001-009

Monsieur Jean-Marc Mogé propose d'ajouter 10 minutes à la réunion du conseil d'établissement.

Proposition approuvée à l'unanimité.

### 3.4 Date de fin d'année pour les finissants

La cérémonie des élèves finissants aura lieu le 19 juin 2019 et les élèves iront à Toronto les 20 et 21 juin 2019.

### 3.5 Tableau fonds à destination spéciale

Mme Beauchamp nous présente le tableau avec le suivi des dépenses. La maison hantée sera payée par le fond École inspirante. En raison de plusieurs erreurs, le dernier dîner sous-marin (11 janvier) a occasionné des frais de 100\$ pour acheter de la pizza pour 28 élèves. Les parents recevront un crédit de 2\$.

### 3.6 Réparation petite cour

Nous sommes en attente des ressources matérielles. La structure sera fermée en attendant les réparations. Un échéancier sera demandé à Mme Touria.

### **3.7 Suivis des travaux de rénovations et de construction**

La direction assure qu'elle fait son possible afin que les travaux puissent avancer. Selon l'information reçue, les lavabos du service de garde seront installés le 22 janvier 2019 et la cuisinette sera installée à la semaine de relâche. Le contracteur devra fournir un échéancier pour terminer les travaux en lien avec le dégât d'eau de janvier 2018 ainsi que les travaux des bureaux de l'administration. En raison d'une erreur lors des travaux, le 2<sup>e</sup> étage sera peinturé à nouveau du côté Bosco (hall 1 et hall 2). La majorité des travaux sera fait lors de la semaine de relâche.

### **3.8 Date du BBQ juin 2019**

Le BBQ annuel aura lieu le 18 juin 2019.

### **3.9 Rapport du CSSS**

La structure a été inspectée.

### **Ajout de temps**

#### **C.E. 21-001-010**

Monsieur Jean-Marc Mogé propose d'ajouter 10 minutes à la réunion du conseil d'établissement.

**Proposition approuvée à l'unanimité.**

## **4. Mots des représentants**

### **4.1 Du service de garde**

Aucun.

### **4.2 De la Direction**

- Mme Beauchamp donne l'information sur la conférence sur l'éducation à la sexualité.

- Elle informe les membres que la maman de deux élèves est décédé en décembre dernier ainsi que le père de Monsieur Nicolas Bissonnette.

- La semaine des enseignants sera du 4 au 9 février 2019.

## **5. Varia**

### **5.1 Questions de Madame Émilie Turcotte**

Changement des élèves de 3<sup>e</sup> cycle.

Musique en anglais lors de la 1<sup>re</sup> journée d'école.

Les questions seront reportées au prochain CE.

### **5.2 Fonds verts ville de Gatineau**

M. Mogé s'occupera de regarder les idées pour soumettre un projet.

## **6. Levée de l'assemblée**

La levée de la réunion est proposée par Mme Marie-Eve Dufresne à 20h43.

## **7. Mots des représentants**

### **7.1 Des parents**

Une lettre sera envoyée aux parents en lien avec la politique de commandites, dons, etc...

Débat sur le budget du CE : 750\$ à dépenser pour frais de garde, secrétaire, formations

Les enseignantes peuvent faire une demande au fond de la fondation pour recevoir un crédit d'impôt en lien avec les dépenses faites pour la classe qui sont défrayées de leurs poches.

### **7.2 De l'OPP**

Absente.

### **7.3 Du commissaire**

Absente.

### **7.4 EHDAA**

Un comité sera créé pour augmenter la visibilité du comité EHDAA. Présence d'Éveline au colloque des troubles d'apprentissages.

Notes du procès-verbal prise par : Julien Cauchon

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

---

Caroline Lessard  
Présidente du Conseil d'Établissement

---

Louise Beauchamp  
Directrice de l'École St-Jean-Bosco